



Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/02/2013

Publication : 19/02/2013

Pour l'"autorité Compétente"  
par délégation

## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE



Séance du : 19 février 2013  
Compte rendu affiché le : 26 février 2013  
Date de la convocation : 11 février 2013

Nombre de délégués : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

Nombre de délégués concernés : 33  
En exercice : 33  
Présents : 21  
Votants : 24

### Présents:

CCPSG : Charbonnier JY, Besset C, Boudier JP, Tardy F, Louat R, Laffont J(2), Demmelbauer P

CCFL : Mrs Vincent G (2) Gonon P, Rousset L, Séon M, Berthet C (2),

CCHL: Mme Larue M F, Mrs Moralès P, Villard P,

SEM : Guyot P

Autres communes: Rousset E, Toiron D, Pallandre A, Laval D, Thizy G

Mr Philippon B a donné pouvoir à Laffont J

Secrétaire de séance : Guyot P

Excusés : Bruyère C, Barcet A, Bruyas B, Philippon B, Philippon A, Bruyas J F, Bruyas JM, Lhopital J L, Piot M

### N° 389 Objet – COMPTE DE GESTION SIMA

Après s'être fait présenter les budgets primitif de l'exercice 2012 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur, Madame Favard, accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2012.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2011 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er Janvier 2012 au 31 Décembre 2012

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2012 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

- DECLARE que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2012 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait à Saint Galmier  
Le 19 février 2013

Le Président  
Jean Yves Charbonnier